



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Bien-être des animaux de compagnie

Question au Gouvernement n° 1773

Texte de la question

BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Mme la présidente . La parole est à M. Emmanuel Blairy.

M. Emmanuel Blairy . Madame la ministre de l'agriculture, une question essentielle demeure dans notre pays : celle du bien-être animal. Cette question interroge le rapport de notre société au vivant. De plus en plus de Français peinent à faire soigner leurs animaux. Quand une simple consultation vétérinaire dépasse 50 euros, quand une opération coûte parfois plus de 1 000 euros, des familles n'ont plus le choix : elles repoussent les soins, renoncent aux traitements et parfois abandonnent leur animal. Les vétérinaires sont eux aussi victimes de l'inflation : explosion des charges et du coût des médicaments, de l'énergie, des équipements et des salaires. Rappelons que ces médecins participent chaque jour à notre souveraineté alimentaire et à notre sécurité publique et sanitaire. Dans la chaîne des effets connexes, les fourrières sont saturées et les refuges sont à bout de souffle. Je veux rendre hommage aux personnels de ces structures qui réalisent, avec peu de moyens, un boulot formidable au service de la cause animale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*) De manière générale, tous les professionnels tirent la sonnette d'alarme. Les vétérinaires constatent des prises en charge de plus en plus tardives, donc moins curatives. Les Français n'ont plus les moyens de faire face aux dépenses. Or le renoncement aux soins vétérinaires génère des coûts sociaux supportés, in fine, par la collectivité.

Avez-vous mesuré ce qu'apportent les animaux de compagnie à l'équilibre physique et mental des personnes ? Avoir un animal de compagnie, c'est se sentir moins seul, c'est être plus heureux dans cette société que la Macronie a bouleversée en dix ans. Alors, quelles mesures comptez-vous prendre pour garantir aux Français l'accès aux soins vétérinaires ? Quels engagements prenez-vous pour soutenir les associations qui se dévouent chaque jour à la protection animale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Mme Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire . Vous soulignez à juste titre la place grandissante de l'animal dans les foyers français. Les propriétaires demandent légitimement que leurs animaux soient mieux pris en charge et qu'ils accèdent aux meilleurs soins possibles. Je rappelle que la profession vétérinaire est libérale et réglementée. Ses tarifs sont libres. Elle obéit par ailleurs à un code de déontologie garanti par l'Ordre. C'est dans ce cadre qu'exercent les vétérinaires, qui font face à une attente grandissante du public. Face à la pénurie généralisée de vétérinaires, le gouvernement n'est pas resté inactif. Il travaille à une feuille de route pour améliorer le maillage vétérinaire : l'objectif est de permettre à tout détenteur d'un animal d'accéder plus facilement à un vétérinaire de proximité et de qualité. Nous avons aussi augmenté les effectifs des écoles vétérinaires et nous avons donné aux collectivités les outils juridiques permettant de soutenir l'installation de vétérinaires, comme pour les médecins généralistes. Nous finançons une cellule nationale d'appui au maintien du maillage vétérinaire. Par l'habilitation sanitaire, qui vise à prévenir les maladies dans les élevages, nous finançons le dispositif des vétérinaires sentinelles à travers le versement d'un

forfait. Enfin, dans le projet de loi d'urgence agricole, nous avons prévu un délit d'outrage contre les vétérinaires, parfois victimes d'agressions inadmissibles. Cette profession essentielle a toute l'attention du gouvernement, soyez-en persuadé, car nous mesurons la place de l'animal dans la vie de nos concitoyens.

Mme la présidente . La parole est à M. Emmanuel Blairy.

M. Emmanuel Blairy . À quoi cela sert-il de vous transmettre les questions à l'avance si c'est pour obtenir une telle réponse, ou plutôt une telle non-réponse ? (*Rires et exclamations sur plusieurs bancs des groupes SOC et GDR.*)

M. Pierre Pribetich . Allô, allô ?

M. Emmanuel Blairy . Que faites-vous pour les associations de protection animale ? J'attendais des réponses les concernant. Nous demandons de la clarté. En tout état de cause, si l'animal est le meilleur ami de l'homme, l'homme doit en être le plus fidèle protecteur. Avec Marine Le Pen (« Ah ! » *sur les bancs du groupe EPR*), en 2027, nous serons les protecteurs des animaux ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Blairy](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1773

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 juillet 2026